

Annonces légales

Avis de dissolution

SCI MANSARD, Société civile au capital de 15 245 € - Siège social : La Dra, 38190 LES ADRETS - RCS GRENOBLE 394 154 314 - L'assemblée générale extraordinaire du 03/06/2022 a décidé la dissolution de la société à compter du 03/06/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur BOUTILLIER DU RETAIL Patrick, demeurant La Dra, 38190 LES ADRETS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

Patrick Boutillier du Retail

CHARABICA, SASU au capital de 1 000 € - Siège social : 8, Cours Berriat, 38000 GRENOBLE - RCS GRENOBLE 820 870 764 - L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2022 a décidé la dissolution de la société à compter du 30/06/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur BEUL Jérémie, demeurant 16, rue du Drac, 38000 GRENOBLE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

Jérémie BEUL

DALHIA, SAS au capital de 200 € - Siège social : Résidence Grésivaudan, RN 90, 38660 LE TOUVET - RCS GRENOBLE 841 543 937 - L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2022 a décidé la dissolution de la société à compter du 31/05/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur STEFANI Yonni, demeurant Résidence Grésivaudan, RN 90, 38660 LE TOUVET et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

STEFANI Yonni

OR'MACO, SAS au capital de 1 000 € - Siège social : 37 route de Grenoble, 38430 MOIRANS - RCS GRENOBLE 879 062 065 - L'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2021 a décidé la dissolution de la société à compter du 24/12/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur LIPPERT Alain, demeurant 50 d route nationale 1532, 38470 ROVON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

LUNA CAR

SASU capital 1.000 €

20 Av. Auguste Ferrier 38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 910.067.883

Aux termes de l'AGE du 31/05/22 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et a nommé liquidateur, l'actuel président, M. ATROUN Ala-Eddine, résidant 20 Av. Auguste Ferrier 38130 ECHIROLLES : le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt sera fait au Tribunal de Commerce de GRENOBLE.

DAFEXPERT

SARL au capital de 500 €

Siège social : 180 CHEMIN DES ALEXANDRINES 38200 SEYSSUEL
RCS VIENNE 890 531 718

Aux termes de l'AGE en date du 25/04/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/04/2022. A été nommé liquidateur M. Stéphane GAIDIER dmt 180 Chemin des Alexandrines 38200 SEYSSUEL. Le siège de la liquidation est fixé au 180 chemin des Alexandrines 38200 SEYSSUEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la dissolution devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de VIENNE.

Avis de clôture de liquidation

LA CLE DES CHAMPS, SCI au capital de 1 000 € - Siège social : 9 RUE CURE BOURSE, 38320 EYBENS - RCS GRENOBLE 832 293 732 - L'assemblée générale extraordinaire du 16/03/2021 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2021. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

OR'MACO, SAS au capital de 1 000 € - Siège social : 37 route de grenoble, 38430 MOIRANS - RCS GRENOBLE 879 062 065 - L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE.

Avis rectificatif

Rectificatif à la constitution de la SARL AFG AUTO LAVAGE parue le 9/06/2022 N°3511 dans Terre Dauphinoise, il y avait lieu de lire acte sous seing privé en date du 9/02/2022 et non le 7/05/2020.

Rectificatif à la modification de la SCI AUSE parue le 02/06/2022 N°3511 sur www.terre-dauphinoise.fr, il y avait lieu de lire le siège social a été transféré au Lieu-dit le Plantay-13 chemin du contour-38260 CHAMPIER.

Avis de vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/05/2022, enregistré à Grenoble le 2/06/2022, dossier 2022 00026919, ref 3804P03 2022 A 02683, la société «RM» 41 rue Alfred de Vigny - 38100 Grenoble, a vendu à la société «BEST FOOD ISTANBUL», 41 rue Alfred de Vigny - 38100 Grenoble, un fonds de restaurant, sis et exploité 41 rue Alfred de Vigny - 38100 Grenoble, moyennant le prix de trente mille euros (30 000 €). L'entrée en jouissance est fixée au 27/05/2022. Oppositions, s'il y a lieu, au siège de l'acquéreur 41 rue Alfred de Vigny - 38100 Grenoble, au plus tard dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues par la loi.

Avis de cession de fonds de commerce

Maître MIGNUCCI-FAVIER Laëtitia, Notaire à TULLINS, 91 bis Boulevard Michel Perret

Suivant acte reçu par Maître MIGNUCCI-FAVIER Laëtitia, Notaire titulaire d'un Office Notarial à TULLINS, 91 bis Boulevard Michel Perret, le 3 juin 2022, en cours d'enregistrement, il a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **AUBERGE DU CHARMANT SOM**, dont le siège est à SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE (38380) Le Charmant Som, identifiée au SIREN sous le numéro 529 167 769 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

Au profit de :

La Société dénommée **CHARTREUSE EXPERIENCE**, dont le siège est à MIRABEL-LES-EHELLES (38380) 225 chemin du Grand Cossert, identifiée au SIREN sous le numéro 913001657 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant, débit de boissons et vente d'articles de souvenir sis à SAINT PIERRE DE CHARTREUSE (38380) lieudit «Bergerie du Charmant Som», connu sous le nom commercial RESTAURANT AUBERGE DU CHARMANT SOM.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS (331 000,00 EUR).

Entrée en jouissance : au jour de l'acte

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de me MIGNUCCI-FAVIER Notaire à TULLINS (38210) 91 bis boulevard Michel Perret a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

Recette

DESSERT / Un éclair express aux fraises pour régaler grands et petits. Une recette à base de fraises à réaliser en 3 minutes chrono !

Eclairs minutes aux fraises

Temps de préparation :

10 minutes.

Sans cuisson

Ingrédients pour 4 personnes :

- 400 g de fraises
- 8 biscuits à la cuillère
- 1 bombe de chantilly

Préparation

1. Rincer les fraises sous l'eau. Les sécher puis les équeuter. Les couper en deux ou en rondelles (selon leur calibre).
2. Fendre en deux dans l'épaisseur (en prenant soin de ne pas les casser) les biscuits à la cuillère.
3. Garnir la base de biscuit de chantilly (ou de mascarpone légèrement sucré), piquer les morceaux de fraise puis refermer l'éclair. C'est prêt !
4. **En option :** plus original et tout aussi délicieux, remplacer la



chantilly par un simple fromage frais à tartiner. Le goût légèrement salé du fromage se marie bien avec les fraises et les biscuits. ■

LIVRE /

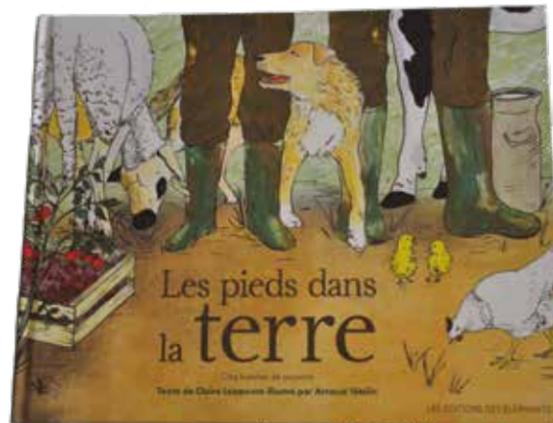
Cinq histoires, quinze générations

Les *pieds dans la terre* est un livre de Claire Lecœuvre, illustré par Arnaut Tételin. Il recueille cinq histoires de paysans, dans cinq fermes françaises, et ce sur trois générations.

Il parle du métier des agriculteurs, montre les hauts et les bas qu'ils peuvent subir, l'évolution de leur ferme au cours des années, présente chaque personnage avec sa place dans la famille, ainsi qu'une petite description pour mieux connaître chacun d'eux.

Tout cela sous forme d'histoires courtes d'environ douze pages, avec des illustrations correspondant à ce que peuvent décrire les personnages au cours des 19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} siècles. Le lecteur peut ainsi visualiser l'emplacement des lieux évoqués, repérer la ville concernée sur une carte de France et découvrir la transformation de la ferme au cours du temps.

Chaque héros raconte sa vraie histoire, son passé, son présent et ses espérances futures. Chacun explique comment il a réussi son parcours. Les personnages présentent les différentes



Les pieds dans la terre de Claire Lecœuvre, illustré par Arnaut Tételin, édition des Éléphants, 77 pages, 18 €

stratégies et techniques qu'ils ont utilisées dans leurs parcelles, que ce soit celles qui étaient efficaces ou celles qui ont abouti à un échec. Les cultivateurs partagent leurs savoir-faire,

autant celui qu'on leur a transmis que celui qu'ils ont pu acquérir au cours du temps de leur vie et le matériel agricole qu'ils ont utilisé.

Notre avis : Ce livre est intéressant et enrichissant, il permet de voyager dans le passé et dans différentes villes de l'Hexagone, de découvrir plusieurs facettes de ce métier quelquefois inconnu.

Les illustrations sont également très précises et soutiennent bien le récit. Le parcours des paysans est très impressionnant. ■

Emma Collomb